

Rallye National Réunion Sud

2 – 3 Décembre 2017

Organisation : Ligue du Sport Automobile de la Réunion

ADDITIF N°1

Saint Denis, le 21 novembre 2017

Article 5p. PUBLICITE

- Publicité collective obligatoire

Panneaux de portières D et G :

Villes de SAINT-PIERRE – PETITE ÎLE – SAINT-LOUIS – ETANG-SALE

REGION REUNION – DEPARTEMENT DE LA REUNION

**GI SPORT – JOËL TECHNIC AUTO – CAPTAIN NAUTIK – CENTRE AUTO SPORT –
SUPER U St-ANDRE - ACCI**

Emplacement plaque avant : **MOTUL**

- Publicité facultative

Bandeau de Pare-brise côté droit (pilote) : **XL LOCATION**

Bandeau de Pare-brise côté gauche (copilote) : **GENERALL AUTOS**

Article 7p. DEROULEMENT DU RALLYE

7.5 : Epreuves Spéciales

7.5.1 : Le chronométrage sera effectué au 1/100 de seconde.

7.5.9 : Le chronométrage sera effectué sur la ligne d'arrivée au moyen d'une boucle optique et d'un transpondeur fixé sur chacune des voitures. Ce système sera doublé par un chronomètre à imprimante.

Les transpondeurs seront fournis aux équipages et montés lors des vérifications techniques précédant l'épreuve. Un chèque de caution d'un montant de 100 € devra être déposé auprès de l'Organisateur par chaque équipage. Celui-ci leur sera rendu lors de la restitution du matériel en bon état à l'issue du rallye.

Article 10p. PRIX ET COUPES

Une dotation en bon d'équipement « Pack sous-vêtements ignifugés » homologué pour 2018 comprenant T-shirt + Pantalon FIA (Valeur 136€) offert par notre partenaire GI Sport sera attribué à chaque vainqueur des catégories suivantes : N1 – N2 – R2 – F2000/12 – F2000/13

Annexe 1 – ITINERAIRE ET HORAIRES

1^{ère} et 2^e sections :

L'itinéraire et les temps impartis pour les secteurs suivants sont modifiés selon le document joint :

L1 : CH0 à CH 1

L 3 : STOP 1 à CH 2

ES 2 – BELLEVUE 1

L 4 : STOP 2 à CH 2A

L 6 : STOP 3 à CH 4

ES 4 – BELLEVUE 2

L7 : STOP 4 à CH 4A

Le Comité d'Organisation

« Sous réserve d'approbation par le Collège des Commissaires Sportifs lors de sa 1^{ère} réunion »